

Mener l'entretien postnatal précoce (EPNP)

1. PRESENTATION

Thème: *'L'entretien postnatal précoce'*

Public: Sages-femmes

Durée: 6h

Format: Non-présentiel

Méthodes:

- Formation continue (e-learning)
- Evaluation des pratiques professionnelles (cas cliniques et audit clinique)

Conception:

- Pia Laborde, sage-femme

2. CONTEXTE ET ENJEUX

Au 1er juillet 2022, l'entretien postnatal précoce (EPNP) devient obligatoire pour toutes les femmes comme prévu par l'article 86 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2022 (PLFSS). Cet entretien postnatal précoce peut être réalisé par une sage-femme ou un médecin entre les quatrième et huitième semaines après l'accouchement. Cet entretien s'inscrit dans une approche globale de prévention primaire. Il vise à évaluer les besoins de la femme ou du couple en terme d'accompagnement, identifier les difficultés rencontrées, à repérer les troubles psychiques périnataux (15 à 20% des femmes concernées) et enfin à orienter la jeune mère/ou le couple vers les professionnels nécessaires. Construit en parallèle de l'entretien prénatal précoce, la prise en charge, l'accompagnement et l'orientation des personnes vulnérables sont également au cœur de l'entretien postnatal précoce.

3. OBJECTIF GENERAL:

Cette formation a pour objectif général de renforcer les connaissances des professionnels de santé sur les recommandations, les outils disponibles concernant la conduite de l'entretien postnatal précoce.

4. DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

4.1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Soutenir la parentalité dans sa globalité
- Connaître les enjeux des 1000 jours et les recommandations de l'HAS sur l'EPNP
- Repérer les facteurs de vulnérabilité psychique en post partum et reconnaître un baby blues, une dépression post natale, un risque de passage à l'acte.
- Savoir évaluer les besoins des parents et du nouveau né en post partum
- Pouvoir orienter les couples suite à une entretien post natal précoce
- Se positionner dans une approche globale et pluridisciplinaire du couple (travail en réseau avec les médecins spécialistes, les psychologues, les structures de la petite enfance)

4.2. DESCRIPTION

L'objectif général de cette formation et évaluation des pratiques professionnelles concernant les troubles du cycle menstruel est double :

(1) **l'acquisition et l'approfondissement de connaissances**

(2) **l'évolution des pratiques professionnelles.**

Cette action cognitive repose sur les méthodes pédagogiques recommandées par la HAS :

(1) la méthode explicative, où l'apprenant améliore efficacement ses connaissances par l'écoute, la lecture et l'observation grâce à des modules multimédia

(2) la méthode applicative, grâce à l'utilisation de questionnaires interactifs entre les modules, l'utilisation de cas pratiques et la recherche guidée permettant à l'apprenant de mobiliser les connaissances.

4.3. DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE GENERAL

		DURÉE
Unité n°1	Formation Continue et cas cliniques <i>E-learning</i>	4h
Unité n°2	Audit clinique n°1 <i>dans le cadre de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles</i>	1h
Unité n°3	Audit clinique n°2 après mise en pratique des nouvelles compétences <i>dans le cadre de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles</i>	1h
DURÉE TOTALE DE LA FORMATION = 6H		

Dès son inscription, l'apprenant a accès à l'unité 1 et l'unité 2, il peut réaliser l'audit clinique en amont de la formation continue, pendant ou après l'avoir terminé en analysant rétrospectivement les dossiers patients. Le deuxième temps d'audit clinique intervient après une période de mise en pratique entre la fin de la formation continue et le deuxième tour afin que l'apprenant puisse mettre en pratique les nouvelles connaissances et prendre en charge de nouveaux patients.

4.4. DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

PRÉ-TEST	
QCM d'évaluation des connaissances pré-formation	10min

FORMATION CONTINUE		
Introduction	Introduction générale	5min
Module 1	Contexte et enjeux de l'entretien postnatal précoce	30min
Sous module 1.1	La stratégie nationale des 1000 jours	10min
Sous module 1.2	Les recommandations de l'HAS	5min
Sous module 1.3	Le contexte per partum : l'entretien postnatal précoce et le suivi de grossesse	10min

DOCUMENT DE DESCRIPTION DE L'ACTION

QCM	Evaluation des connaissances	5min
Module 2	Les fondamentaux de la santé mentale du post partum	26min
Sous module 2.1	Les facteurs de vulnérabilité	5min
Sous module 2.2	Le baby blues	8min
Sous module 2.3	La dépression postnatale et les troubles psychiatriques	8min
QCM	Evaluation des connaissances	5min
Module 3	Les outils pour conduire un entretien post natal	30min
Sous module 3.2	Méthodologie d'entretien semi directif	10min
Sous module 3.3	La psychologie positive	8min
Sous module 3.4	Vers une autonomie parentale	7min
QCM	Evaluation des connaissances	5min
Module 4	Accompagner la parentalité	30min
Sous module 4.1	Comprendre les besoins du couple	8min
Sous module 4.2	Comprendre les besoins du nouveau né	5min
Sous module 4.3	Mettre en avant les ressources parentales	10min
QCM	Evaluation des connaissances	5min
Module 5	Adapter sa pratique avec l'entretien post natal	34min
Sous module 5.1	Le vécu de la grossesse et de l'accouchement	5min
Sous module 5.2	Déroulé de l'EPNP en pratique et cotation de l'acte	10min
Sous module 5.3	Animer des séances de groupes en post natal	8min
Sous module 5.4	Le réseau de soin post natal	6min
QCM	Evaluation des connaissances	5min
Conclusion	Résumé de la formation par le concepteur et mise à disposition des supports de synthèse	5min

CAS CLINIQUES	
Recevoir en EPNP une patiente présentant un baby blues	15min
Mener un EPNP au cabinet avec une femme à 6 semaines du postpartum	15min

DOCUMENT DE DESCRIPTION DE L'ACTION

Trouver les ressources parentales chez un couple avec un premier enfant	15min
Reprendre un vécu difficile de l'accouchement	15min

POST-TEST	
QCM d'évaluation des connaissances en fin de formation	10min

1 mois après la formation

AUDIT CLINIQUE	
Auto-évaluation des premiers dossiers patientes (10 maximum) via une grille de critère en lien avec les recommandations	1h

1 mois après

AUDIT CLINIQUE	
Auto-évaluation des dossiers patientes suivants (10 maximum) via une grille de critère en lien avec les recommandations	1h

5. MOYENS PÉDAGOGIQUES

L'action de formation continue est composée de modules et sous modules d'apprentissage facilement navigables pour l'apprenant qui progresse dans la formation selon une séquence déterminée en amont par le concepteur. Un sous module est composé de **clips vidéos enregistrés** du concepteur présentant une notion face caméra, de **supports graphiques et synthétiques** comme des diaporamas, arbres décisionnels, tableaux récapitulatifs et de **tests (QCM) à chaque module** pour favoriser notamment la compréhension, le suivi et la mémorisation pour l'apprenant. Un **corrigé détaillé** de ces tests est à disposition des apprenants par la suite.

L'apprenant est dans l'obligation d'effectuer l'ensemble des sous-modules et tests afin de débloquent les accès aux modules suivants. L'apprenant peut consulter ultérieurement un

module déjà suivi au préalable. L'apprenant peut télécharger le support écrit et synthétique facilitant le suivi de la formation, et faisant office de **fiches pratiques** à utiliser à posteriori une fois la formation complétée.

L'apprenant réalise **des cas cliniques** permettant de mettre en œuvre les compétences et connaissances acquises lors de la formation. Ces vignettes cliniques permettent d'évaluer les pratiques professionnelles. Chaque cas clinique est contextualisé par une situation patient au comptoir, au travers de 6 à 10 questions le professionnel développe un raisonnement clinique. Un corrigé détaillé est ensuite mis à disposition.

A l'issue de la partie de formation continue, l'apprenant se voit mettre à disposition un outil d'audit clinique avec des critères pré-identifiés issus des recommandations de bonnes pratiques, de la littérature scientifique et de la pratique clinique courante. En deux temps distincts, l'apprenant s'auto-évalue sur sa pratique : d'abord rétrospectivement en reprenant ses dossiers patients en amont de la formation puis au fil de sa pratique quotidienne après avoir réalisé la formation.

Les critères pré-identifiés permettent à l'apprenant de transposer ses apprentissages dans sa pratique quotidienne et de concrètement voir l'évolution dans sa pratique à l'issue de la formation. L'objectif est d'évaluer les écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée. Cet audit en deux temps permet aux professionnels de mettre en place des actions d'amélioration - en lien avec la formation - et d'évaluer l'évolution de leurs pratiques professionnelles lors du deuxième temps d'audit.

6. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Tout au long de la formation, l'apprenant bénéficie d'un **accompagnement pédagogique personnalisé** assuré par le concepteur qui répond aux questions et commentaires de l'apprenant et surveille son progrès, et ce tout au long du programme.

En effet, tout au long de la formation continue, les apprenants peuvent poser des questions aux concepteurs via la **fonctionnalité 'chat' de la plateforme**. Ces questions peuvent notamment porter sur la compréhension des nouvelles connaissances et les précisions nécessaires.

Les questions d'un apprenant au concepteur ainsi que les réponses formulées par ce dernier sont également visibles par les prochains apprenants, permettant ainsi de rendre cet ajout de connaissances et de précisions à toutes et tous.

7. SUIVI D'EXÉCUTION DU PROGRAMME

Comme évoqué précédemment, l'apprenant est dans l'**obligation d'effectuer l'ensemble** des sous-modules et tests afin de **débloquer** les accès aux modules suivants. Un apprenant ne peut valider sa formation sans avoir effectué l'ensemble des sous-modules, QCM et pré/post tests.

Nous suivons en temps réel les temps de connexion des apprenants ainsi que l'avancée dans la réalisation de l'ensemble des modules.

8. MOYENS D'EVALUATION

L'**évaluation des apprentissages réalisés en termes de connaissances et compétences** repose sur la réalisation d'un **pré-test** et d'un **post-test**.

Le pré-test en amont de la formation permettant d'évaluer les connaissances et compétences préalables à la formation. Le post-test effectué à la fin de la formation **mesure l'acquisition des connaissances et des compétences**. Afin que la formation soit validée les apprenants sont dans l'obligation d'obtenir un **score supérieur à 70%**, ils peuvent réaliser le post-test plusieurs fois si nécessaire puis obtenir un corrigé détaillé.

L'apprenant est amené à apprécier l'évolution de ses connaissances en comparant ses résultats pré et post-tests. Nous évaluons également l'évolution des pratiques professionnelles de l'apprenant grâce à la réalisation des deux tours d'audit clinique.

Les apprenants remplissent un questionnaire de satisfaction afin de mesurer l'efficacité et la qualité du programme, afin de contribuer à son amélioration.